

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 12 JANVIER 2021

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 12 janvier 2021 à 18 heures 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, maire

Présents : DUGENEST Jean-Claude, ABIAN Vincent, AUZANNE Didier, CHAMBELLANT Nicolas, CHEVALLIER Bruno, COLAS Chantal, CZAPNIK Marc, LAVERDANT Jean-Louis, PINET Franck, TALABAZA Christian

Absent excusé : PENOT Dominique,

M. Franck PINET a été désigné secrétaire de séance

Dossier DETR 2021

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'envisager la réfection de la toiture de la mairie et de changer les volets. Il propose donc de présenter une demande d'aide au titre de la DETR 2021. Le taux de subventionnement est sollicité à hauteur de 50 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition et propose le devis de l'entreprise LORY Hervé pour un montant estimé à 38 630.40 € TTC pour la réfection de la toiture de la mairie et un devis de l'entreprise JOUHANNET Jean-Michel pour le remplacement des volets pour un montant de 14 263.01 € TTC

Le Contrat Boost'comm'une 2020 2022 et l'autofinancement compléterait l'aide de l'Etat. Le plan de financement est donc arrêté comme suit :

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes</i>	<i>Montant</i>
<i>Réfection toiture de la mairie</i>	<i>32 192.00€</i>	<i>Subvention DETR 50 % du HT</i>	<i>22 038.92 €</i>
<i>Remplacement des volets</i>	<i>11 885.84 €</i>	<i>Contrat Bosst'Comm'Une 20 % du HT</i>	<i>8 815.57 €</i>
<i>TVA 20 %</i>	<i>8 815.57 €</i>	<i>Autofinancement</i>	<i>22 038.92 €</i>
<i>Total Global TTC</i>	<i>52 893.41 €</i>	<i>Total Global TTC</i>	<i>52 893.41 €</i>

Questions diverses :

- La commission bâtiment se réunira vendredi 15 janvier 2021 à 9 h afin de faire le point sur les bâtiments communaux.
- Nicolas CHAMBELLANT fixera une réunion de la commission voirie courant janvier 2021 afin de faire le tour de la commune et d'évaluer les travaux à réaliser.
- Le mercredi 13 janvier 2021, l'entreprise MALINVAUD sera sur site afin de faire les meilleures propositions pour la réalisation d'un panneau hommage à Gaston THIERY qui sera implanté sur l'esplanade devant l'Espace Monet Rollinat. Le Maire informe le Conseil Municipal que la famille de Gaston THIERY est d'accord sur le projet et que la communauté de commune du Pays Dunois participera à hauteur de 50 % du projet.
- Franck PINET propose que la commune mette à disposition un camion de tout venant sur le terrain communal de l'Age pour les agriculteurs afin de leurs permettre les remises en état primaires des pistes alentour. Un courrier sera envoyé aux agriculteurs concernés.

La séance est levée à 19 h 20

Le Maire,
Jean-Louis LAVERDANT